

Association COMPRENDRE

15^E Avenue Saint Jean de Beauregard 91400 Orsay
tél.: 06 88 18 09 05 michel.mosse@wanadoo.fr <http://comprendre.orsay.free.fr>

Compte rendu de la rencontre débat du mercredi 17 février 2.010 à Orsay**« Être agriculteur aujourd'hui et demain »**

animée par Emmanuel **VANDAME**, producteur agricole à Villiers-le-Bâcle/91

Environ trente personnes ont participé à la rencontre-débat animée par Emmanuel Vandame sur le thème 'Etre agriculteur aujourd'hui et demain'. Parmi les participants, on doit noter la présence de plusieurs agriculteurs du Sud-Essonne intéressés par la rencontre organisée par Comprendre et dont la participation au débat a enrichi celui-ci.

Emmanuel Vandame a tout d'abord tenu à préciser qu'il intervenait à titre personnel, indépendamment de toute organisation professionnelle ou syndicale agricole.

*Après un bref rappel sur l'histoire et les caractéristiques actuelles de son exploitation, il a exposé la situation de son activité céréalière dans le contexte des variations souvent spéculatives du marché, des subventions et des agro-carburants. Il a ensuite expliqué les conditions de sa diversification dans l'agriculture biologique et dans l'agriculture de proximité. En conclusion, il a montré que cette diversification lui semblait nécessaire si l'on veut assurer la pérennité d'une agriculture qui devrait permettre aux exploitants de se passer des subventions pour **vivre de leur métier**.*

Un bref rappel historique sur l'exploitation agricole de Villiers-le-Bâcle.

Emmanuel Vandame représente la troisième génération d'agriculteurs pour cette ferme couvrant actuellement 240 hectares sur le Plateau de Saclay, dont les terres sont parmi les meilleures de France. Elles sont exploitées en fermage, mais les bâtiments sont propriété familiale.

En 1920 (première génération), la ferme occupait 50 personnes et s'étendait sur 350 hectares. Une grande partie en était consacrée à l'élevage (prairies) et le reste à la culture betteravière (il y avait une distillerie sur le domaine).

En 1974 (2^e génération), il restait 14 salariés qui se consacraient à la culture céréalière, après arrêt de l'élevage.

En 1997 (reprise par E.Vandame à la suite de son père), on ne comptait plus que 2 salariés. Aujourd'hui, ils travaillent à l'extérieur car l'exploitation ne permet actuellement que de faire vivre la famille Vandame, avec le complément obligatoire des subventions .

L'économie de la production locale du blé

Les variations du cours du blé au niveau mondial constituent un très gros problème pour une exploitation telle que celle de E.Vandame. Ces cours ne sont liés qu'en partie à la demande ou à l'offre. La spéculation y joue un rôle très important : depuis le début de la décennie jusqu'en 2006 ; le cours, en euros par tonne, était resté voisin de 100. En 2007, il est passé à 300, pour revenir à 150 en fin 2008 et 120 actuellement. Ces variations posent à la fois un problème de trésorerie à court terme et un autre de prévision de la rentabilité des investissements en matériel agricole lourd.

Les rendements moyens récents sont voisins de 9 T/Ha, avec un pic de 10 T/Ha en 2009, vendues, prime de 350 euros comprise, 1200 euros. Si l'on déduit les frais (matériel, charges etc..) soit environ 700 euros par hectare, il reste une recette de 500 euros par hectare de blé cultivé, dont 350 euros de prime. Seule, celle-ci permet aujourd'hui de sauver cette agriculture 'conventionnelle'.

L'augmentation des rendements déjà élevés n'est guère possible car on s'approche localement des limites agronomiques en la matière. La situation des éleveurs est encore plus délicate, par rapport à celle des exploitations céréalières de taille comparable à celle de notre intervenant. Le cours actuel de 120 euros par tonne rend très problématique les investissements nécessaires au maintien ou à l'extension de la production.

La production de blé pour des agro-carburants

Quelques points essentiels du contrat proposé par l'industriel transformateur du blé en éthanol :

- prix d'achat garanti de 90 euros par tonne pendant 5 ans, porté temporairement à 120 euros en 2007, alors que le prix de marché était alors de 200 euros
- participation initiale forfaitaire de 50 euros par tonne au préfinancement de l'usine de transformation, située près de Rouen,

Compte tenu du bilan énergétique très défavorable de la filière (transport du blé jusqu'à Rouen, transformation en éthanol), E.Vandame n'a pas donné suite. Il précise d'ailleurs que l'usine de Rouen ne continue à fonctionner que grâce aux subventions.

La diversification dans l'agriculture biologique de proximité

A la fois pour des raisons économiques (faible rentabilité des cultures de blé si on exclut les primes) et agronomiques (rendements actuels difficiles à dépasser) et face à la demande croissante des consommateurs, E.Vandame a entrepris dans les dernières années une diversification de ses activités en se tournant vers l'agriculture biologique en circuit court. Ces deux activités occupent aujourd'hui ensemble une vingtaine d'hectares, :

- 4 hectares pour l'activité 'agriculture de proximité'

cette activité se déroule sous forme d'un contrat d'achat de 5 ans, à prix fixé appliqué à un tonnage convenu à l'avance, souscrit avec une association de consommateurs (AMAP/Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) pour la fourniture de produits issus de l'agriculture biologique tels que des pommes de terre, des lentilles ou de farines de blé.

Les quantités effectivement fournies directement aux consommateurs, titulaires de parts de l'association, sont liées aux rendements, évidemment variables et peuvent donc varier en plus ou en moins, sans modification du prix global contrat actuel.

Initialement lancée sur un demi hectare de pommes de terre, cette activité utilise aujourd'hui 4 hectares en légumes divers. Elle assure à l'exploitant une bonne rentabilité de son travail et aux consommateurs la fourniture de produits de qualité à prix compétitifs.

- 16 hectares en luzerne

16 hectares de l'exploitation sont actuellement semés en luzerne, plante très importante dans un assolement en culture biologique, puisqu'elle est capable de fournir à la terre l'engrais azoté pour les cultures suivantes. De plus, c'est un excellent fourrage qui sera consommé par les vaches de la ferme voisine (Viltain). Pendant cette transition, les pertes de recettes sont en partie compensées par des subventions de l'Etat et du Conseil Régional.

Mais l'agriculture biologique n'est pas la panacée...

- il y a des pertes de rendement très significatives par rapport à l'agriculture conventionnelle : au moins 30 % dans les meilleurs des cas
- le matériel agricole doit être adapté, donc, lors de la conversion, des investissements spécifiques sont à prévoir.

Tout cela conduit inévitablement à une augmentation des coûts de production et des prix de vente des produits bio, qui resteront donc réservés à ceux qui en ont les moyens. mais assure aussi de meilleurs revenus à l'exploitant : à terme, 10 % des surfaces cultivées devraient ainsi apporter 80 % des revenus.

Pour E.Vandame, la diversification sera, à terme, obligatoire pour la survie des agriculteurs, notamment en France, mais il faudra trouver un compromis avec l'agriculture traditionnelle car les pertes de rendement entraîneraient une diminution des ressources au niveau mondial, dans un contexte déjà marqué par des déficits alimentaires conjoncturels et une croissance démographique continue sur la Planète.

Le rôle des primes et subventions dans le cadre de la P.A.C.

Dans le cadre de la PAC (Politique Agricole Commune de l'Europe des 27), les primes sont indispensables à la survie de beaucoup d'agriculteurs et leur suppression possible en 2013 en ferait définitivement sombrer une grande partie.

Dans le cas du blé, la prime actuelle est accordée en fonction de la surface cultivée (350 euros par hectare) et constitue, pour l'exploitation Vandame, la plus grande part des recettes nettes.

Avant 1.992, on parlait de montant compensatoires accordés sur chaque tonne exportée, pour compenser la différence entre cours européens et cours mondiaux. Ensuite, la compensation s'est faite en prenant pour base le cours américains, plus bas par ce que déjà subventionnés localement.

Le système des subventions revient à faire payer par l'impôt ce qui n'est pas dépensé au moment de l'achat des produits par le consommateur final.

En conclusion...

- même dans le cas d'une exploitation déjà importante, la culture céréalière, sur de bonnes terres comme celles du Plateau de Saclay, ne procure pas de revenus suffisants sans l'apport des subventions
- la diversification dans l'agriculture biologique, complétée par la démarche de l'agriculture de proximité (AMAP) assure des recettes correctes tout en offrant des avantages agronomiques et environnementaux
- cette indispensable démarche de diversification ne peut remplacer à grande échelle l'agriculture conventionnelle actuelle compte tenu des pertes de rendement, des surcouts et de la croissance du nombre de bouches à nourrir sur la Planète.

.....